

ROUTES CANTONALES ENTRE CHAVANNES-DES-BOIS ET CHAVANNES-DE-BOGIS



INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

Débutés en mai 2025, les travaux de réhabilitation des routes cantonales entre Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis (RC 3 et 7) se poursuivent sur route fermée, conformément au phasage des travaux planifiés.

Vous trouverez ci-après des informations sur l'avancement du chantier, les interventions à venir et les restrictions de circulation liées.



© Florian Ameline

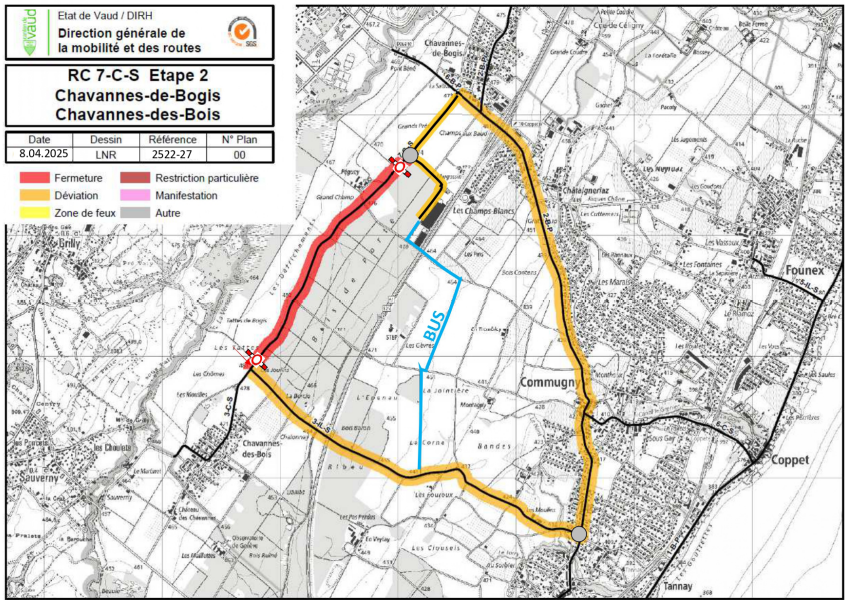
Travaux 2026

Depuis le début de l'année 2026, les travaux se sont concentrés sur le **déplacement de la fibre optique**. Ces interventions se sont achevées avec plusieurs semaines de retard, entraînant un décalage des travaux de génie civil. Des moyens supplémentaires ont été mobilisés afin de permettre la réouverture de la route dans les meilleurs délais. Ce retard n'a toutefois pas d'incidence sur le calendrier global du chantier. Dans le même temps, l'aménagement des futurs **passages pour la petite et moyenne faune** progresse, tout comme l'installation du **dispositif de détection du gibier**.

Les **travaux routiers** se poursuivent entre le giratoire de la Placette et le carrefour situé à l'intersection de la route cantonale RC 3, en direction de Tannay, et de la RC 7, reliant Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis.

Restrictions occasionnées

La **réouverture du tronçon** actuellement fermé à la circulation (cf.plan de déviation ci-dessous) est planifiée pour mi-novembre 2026. De mi-janvier à mi-mars 2027, la circulation sera alternée avec gestion par feux.



Déviations et accès

Jusqu'à mi-novembre 2026 :

- des déviations pour le **trafic motorisé** sont mises en place et signalées, respectivement via Tannay et Commugny ;
- les **cyclistes et piétons** peuvent emprunter l'itinéraire n°50 « Route du Pied du Jura » de la Suisse à vélo (SuisseMobile), passant par le Bois de Portes ;
- les **bus** (TPN, lignes 813 et 891) circulent sur un itinéraire spécifique ;
- les accès pour les **riverain·e·s** sont maintenus, de même que l'accès à la zone commerciale de Chavannes-de-Bogis.

Le Canton remercie par avance les riverain·e·s et usager·ère·s de leur compréhension pour la gêne occasionnée. Il leur recommande de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

Travaux 2027

En 2027, les travaux reprendront sur route ouverte, selon les modalités suivantes :

- entre le giratoire de la Placette et le carrefour situé à l'intersection de la route cantonale RC 3, en direction de Tannay, et de la RC 7, reliant Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis : travaux hors-chaussée ;
- entre les giratoires de la Placette et de la Sallivaz : rénovation de la chaussée et du système d'évacuation ;
- entre l'entrée de localité de Chavannes-des-Bois et le carrefour entre la route cantonale venant de Tannay (RC 3) et la route cantonale reliant Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis (RC 7) : rénovation de la chaussée.

Aménagements projetés



Informations complémentaires

La page internet www.vd.ch/rc3-7 fournit des informations détaillées et à jour sur le projet, l'avancée des travaux et les restrictions de circulation.



Contact

DGMR – Direction générale de la mobilité et des routes
Division Infrastructures
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
info.dgmr@vd.ch